

PLONGEUR VIDÉASTE NIVEAU 2

Fiche de brevet

Objectifs

- En plus de la consolidation des connaissances acquises éventuellement lors de son stage de plongeur vidéaste niveau 1, le plongeur vidéaste de niveau 2 sera sensible à la composition de son image,
- il devra réaliser des plans correctement éclairés,
- il sera en mesure de réaliser un montage scénarisé et sonorisé de 3 à 4 minutes maximum, présence de voix optionnelle.

Conditions de candidature

- être licencié à la F.F.E.S.S.M.,
- contrôle médical : se conformer aux préconisations, conformément à la réglementation fédérale,
- être titulaire, au minimum :
 - pour les plongeurs : du brevet de plongeur niveau 2 ou du brevet de plongeur niveau 1 avec la qualification de plongeur autonome à 20 m (PA20m),
 - pour les apnéistes : du brevet d'apnéiste confirmé en eau libre,
- avoir l'âge minimum requis par le niveau technique correspondant,
- avoir effectué :
 - pour les plongeurs au moins 30 plongées en milieu naturel validées sur son carnet de plongée,
 - pour les apnéistes au moins 20 sorties apnées en milieu naturel validées sur son carnet d'apnée,
- posséder le brevet de plongeur vidéaste niveau 1 ou un niveau de vidéo considéré équivalent par le responsable de stage (présentation de vidéogramme ayant trait à des concours par exemple),
- connaître son matériel de prise de vue et son logiciel de montage.

Organisation de la formation et encadrement

- La formation s'effectue sous forme modulaire en contrôle continu, en présence d'au moins un formateur vidéaste niveau 2 ou d'au moins deux formateurs vidéastes niveau 1 (conseillé : 1 cadre pour 2 stagiaires). Au moins un de ces formateurs vidéastes niveau 1 devra posséder le brevet de plongeur vidéaste niveau 3.
- L'organisation des plongées s'effectue dans le respect de la réglementation fédérale en vigueur (organisation, autonomie, durée, profondeur, encadrement.)
- La formation est modulaire et s'effectue, soit en stage bloqué national, régional ou départemental ou en stage fractionné national, régional ou départemental.

Stage bloqué : La durée du stage est de 6 jours pleins consécutifs minimum et doit comporter au moins 5 plongées de prise de vues en milieu naturel.

Stage fractionné : Un stage fractionné se déroule sur un ensemble de jours, week-end ou mini stages. Dans son ensemble, un stage fractionné s'étale sur un minimum équivalent à 6 jours pleins et comporte au moins 5 plongées de prises de vues en milieu naturel. Il doit être réalisé dans un délai maximum de 12 mois.

Évaluation et jury

- Le candidat est évalué sur l'ensemble des modules en contrôle continu :
 - le respect de la sécurité et de l'environnement sous marin
 - le réglage de son appareil en mode semi automatique et le positionnement de son éclairage
 - l'analyse d'image d'une sélection de 3 rushs bruts par catégories respectant l'échelle des plans, les mouvements de caméra, 1 plan fixe
 - la qualité d'un vidéogramme scénarisé sonorisé de 3 à 4 minutes maximum, présence de voix optionnelle, monté par lui, illustrant sa maîtrise des différentes techniques de prises de vue et de composition d'image enseignées
- Le brevet de plongeur vidéaste niveau 2 sera validé par un formateur vidéaste niveau 2.

Équivalence avec les brevets CMAS

- Pas d'équivalence.

Matériel nécessaire

- Un appareil de prise de vue, un caisson et un éclairage artificiel déporté (deux éclairages conseillés)
- Ordinateur et logiciel de montage.

Contenu de la formation

• 1. La sécurité en plongée vidéo

- Règles de sécurité et particularités liées à la prise de vue sous-marine
- Connaissance des problèmes des plongées liés au temps et à la profondeur.

• 2. L'environnement subaquatique

- Connaissance de l'environnement subaquatique, de ses risques et du respect du milieu.

• 3. Le matériel vidéo

- Transport, préparation, utilisation et entretien du matériel (ANPV, caisson et éclairage)
- Mise à l'eau et contrôle de l'étanchéité
- Connaissance des réglages et pré-réglages à utiliser dans l'eau (semi automatique)
- Gestion du grand-angle.

• 4. Préparation d'un film (commun aux 3 niveaux de vidéastes)

- Le fil conducteur (approche simple : intro, développement et conclusion)
- Méthodologie, le scénario, les techniques narratives, Synopsis, story-board, bande annonce et teaser.

• 5. La prise de vues

- Cadrage, composition de l'image, perspectives
- Échelle des plans (général, ensemble, moyen, gros plan, très gros plan, plan d'insert, plan de coupe)
- Mouvements de caméra (notion : travelling, zoom, panoramique, pano travelling)
- Suivi du sujet, notion des 180° (rester du même côté du sujet)
- Analyse d'images.

• 6. La lumière naturelle et artificielle

- Éclairage artificiel
- Lumière et balance des blancs pré-réglée
- Utilisation et positionnement de l'éclairage un ou deux phares.

• 7. Le montage

- Rappel sur les fonctions de base d'un logiciel de montage
- Dérushage (organisation et sélection)
- Création de séquences (scénario, techniques narratives)
- L'art du montage, assemblage harmonieux : "Cut," plan de coupe, plan d'insert, 30° et 180°,
- Titrage et générique
- Intégration de la bande son (présence de voix optionnelle)
- Finalisation de son clip, exportation et formats.

• 8. Le son

- Composantes du son, de la bande son
- Matériel d'enregistrement (micro et casque)
- Formats audio
- Sons ambiants et voix « in »
- Musiques, bruitages
- Normalisation, effets et mixage du son.